

- En règle générale, le cambriolage ne dure que 5 à 10 minutes.
- Souvent, les cambrioleurs utilisent un tournevis pour forcer l'ouverture d'une fenêtre.

COMMENT VOUS PROTÉGER

PROTECTION MÉCANIQUE

Portes

Une porte d'entrée antieffraction devrait correspondre à la classe de résistance minimale RC 2 (norme DIN EN1627) et être équipée au minimum d'un vitrage feuilleté de la classe de résistance P4A (norme DIN EN 356).

La sécurité d'une porte existante peut être renforcée par une barre transversale ou une serrure supplémentaire.

Fenêtres

Pour les constructions neuves ou les transformations, il convient d'installer au moins des fenêtres antieffraction de la classe de résistance RC2 (norme DIN EN 1627). Le triple vitrage seul ne suffit pas pour rendre l'effraction plus difficile si aucun vitrage de sécurité feuilleté de la classe de résistance P4A (DIN EN 356) n'a été installé.

Les fenêtres existantes peuvent être renforcées par des dispositifs de sécurité supplémentaires à visser.

PROTECTION ÉLECTRIQUE

Éclairage

Les voleurs craignent la lumière. Particulièrement en automne et en hiver, lorsque les jours sont plus courts et les nuits plus longues, il est conseillé d'éclairer l'intérieur de votre maison par des minuteries électriques automatiques.

Système d'alarme

Les cambrioleurs évitent les maisons équipées d'un système d'alarme.



Pour les nouvelles constructions, un système d'alarme câblé peut être prévu tandis que pour les immeubles existants, un système d'alarme sans fil peut facilement être mis en place.

Le système d'alarme est individuellement programmable pour chaque objet et devrait comprendre les éléments suivants :

- Centrale d'alarme avec sirène intérieure ;
- Sirène extérieure sur la façade (bien visible) ;
- Transmetteur d'alarme (module GSM) ;
- Contacts magnétiques (fenêtre, porte, et porte de garage) ;
- Détecteurs de mouvement ;
- Détecteurs de bris de verre ;
- Détecteurs de fumée.

CONSULTATION GRATUITE AUPRÈS DE LA POLICE



Service national de prévention du crime

Cité Policière Grand-Duc Henri
Complexe A, rue de Trèves
L-2957 Luxembourg
(+352) 244 24 4033
prevention@police.etat.lu
www.police.lu

